

royal a peronne et de dam^{le} madelene de
monfrabe' et pour marcie dam^{le} Cecile
Luet fille de m^r. Jean Luet procureur
au bailliage et presidial d'Amoynt et dam^{le}
agnel prouost l'ed^t parcin et marcie
contint lesquell ont signe avec nous

Bernard  Cecile Luet

sur sy l'affille l'epousa vic^{ie}

Les mesmes jour et an Cœ dessus fut Baptizee
par moy pretre et uicair^e soubsigne
marie francoise therese francoise
fille de m^r francois Joseph Odelin
Marchand et de marie Therese
Le cousturier ses pere et mere, Nee
du même jour en legitime Mariage
laquelle a eue pour parrein Sebastien
Beaurin et marraine Jeanne du
Fosse qui ont declare ne scauoir ecrire
interpelle's de signer excepte Le pere qui
a signe avec nous / J. Odelin l'epousa vic^{ie}
Le sixieme jour des memes mois et an apres les trois sans
proclamer en cette paroisse pour qu'il nous soit venu aucun

marriage lequel a eu pour parrain Jean Leguat et pour marraine Catherine Ballet Lesquels ont signé ce present acte en excepté le pere qui a déclaré ne savoir écrire interpellés de signer.

Marie Catherine Ballet

Jean Leguat

23
André de Melin

Le vingt trois jour de septembre de l'an mil sept cent quatre fut Baptisé par le curé son vicaire et par le parrain et la marraine de l'enfant Baptisé des noms de **André François** de la paroisse de **Saint Pierre** de la ville de **Montreal** âgé de quatrevingt huit ans son pere et sa mere ne savaient écrire. Le pere de l'enfant est **André de Melin** marchand et la mere est **Marie Thérèse** couturiere. Lesquels ont déclaré ne savoir écrire interpellés de signer.

23
André François
Edelin

Le même jour et au cœ dessus fut Baptisé par le curé son vicaire et par le parrain et la marraine de l'enfant Baptisé des noms de **André François** fils de **André de Melin** marchand et de **Marie Thérèse** couturiere. Lesquels ont déclaré ne savoir écrire interpellés de signer.

24
M. Catharine
Exier

Le vingt quatre jour de septembre de l'an mil sept cent quatre fut Baptisé par le curé son vicaire et par le parrain et la marraine de l'enfant Baptisé des noms de **André François** fils de **André de Melin** marchand et de **Marie Thérèse** couturiere. Lesquels ont déclaré ne savoir écrire interpellés de signer.

...qui ont signé: Exempt Leprie qui a déclaré en justice
Nicolas Madec et Nicolas Fréas - Galland parrain

13. 14. Le quatorze des mêmes mois et an à été baptisé Marie-
Françoise Louis et Joseph née le même jour en légitime mariage de
Louis Joseph et de Marie Thérèse La Couturier sœur de
moi le parrain me Louis gambier et la marraine dante Marie
Françoise Levasseur qui a déclaré ne pouvoir écrire de la interpellée
St. Michel Jean Baptiste Galland parrain.

13. 14. Les mêmes jours et an à été baptisé bonnet François né le jour
précédent en légitime mariage de m. Jean Baptiste Fournier des-
aubeux Capitaine de la régiment du tabac et de Marie
Anne Le Roy sœur et moi le parrain Les. Jean Baptiste Merlin
et la marraine dante Marie Françoise Poignant veuve d'esp.
Merlin marchand de vin qui ont signé.

Jean Baptiste Merlin
Galland parrain
Jouard Desambrières

13. 16. Le seize des mêmes mois et an à été baptisé pas non soubrigue
père Louis de cette paroisse Joseph né le jour précédent en légitime
mariage de Nicolas Desambrières et de Marie du village sœur et
moi le parrain Jean Baptiste Jelen et la marraine magdelaine
du village la tante qui ont déclaré ne pouvoir écrire de la interpellée
Galland parrain.